



DECLARATION LIMINAIRE COMITE TECHNIQUE DU 18.04.2013

Alors que les administrations de Bercy se trouvent dans l'œil du cyclone, en raison des comportements de l'ancien ministre délégué en charge du budget M Jérôme Cahuzac, un certain nombre de fédérations des finances dont la fédération CGT réaffirme le caractère crucial des missions dévolues aux Ministères économique et financier et à leurs différentes directions générales.

Les organisations syndicales alertent depuis de trop nombreuses années les gouvernements et ministres qui se succèdent sur les conséquences funestes de la suppression de dizaines de milliers d'emplois et la baisse drastique des moyens de fonctionnement.

Dans ces conditions, les agents de Bercy connaissent au quotidien des conditions de travail de plus en plus dégradées, et tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

A l'inverse des objectifs d'austérité poursuivis, hier au titre de la Révision Générale des Politiques Publiques et aujourd'hui de la Modernisation de l'Action Publique, la CGT considère qu'il est plus qu'urgent de mettre en œuvre une autre politique pour l'exercice plein et entier des missions.

La CGT FP considère qu'il est nécessaire d'établir un bilan contradictoire de nos missions de service public en allouant les moyens budgétaires nécessaires à leurs réalisations, et non d'adapter nos missions aux moyens disponibles. La démarche stratégique qui vise à définir les orientations de la DGFIP pour les prochaines années n'a pour seule ambition que de réduire les missions de service public à leurs plus simples expressions (économie de moyens) pour dégager des marges de manœuvre en terme d'emplois et ainsi répondre aux exigences des prochaines lois de finances.

Dans le cadre de cette démarche stratégique, des mesures de simplifications sont diffusées mensuellement sur le site Ulysse par la direction générale. Ces dernières, parfois déjà obsolètes, pourraient quelque fois améliorer les conditions de vie au travail des agents mais peut-on parler sérieusement de simplifications lorsque l'on constate la technicité qu'il faut cette année pour rédiger une déclaration d'impôt sur les revenus ? Les personnels des SIP redoutent les appels téléphoniques et les réceptions qui vont être générés par les nouvelles dispositions législatives (crédits d'impôt) et sa déclaration 2042 QE. Mettre en exergue cette nouvelle disposition comme une mesure de simplification relève soit de la forfaiture soit d'une méconnaissance réelle du terrain !

Toujours dans le cadre de la démarche stratégique, la DGFIP a diligenté un groupe de travail pour envisager les évolutions de la mission « programmation » du contrôle fiscal. Il est sérieusement envisagé des regroupements de services de recherche et de programmation au sein des DISCOFI, avec le transfert d'une partie des agents des PCE, actuellement services de la DDFIP.

La CGT s'oppose au démantèlement du contrôle fiscal de proximité qui a un rôle majeur à jouer en matière d'équité fiscale, de civisme, et de lutte contre la fraude.

La séparation de la gestion et du contrôle a déjà largement fragilisé la programmation, qu'en sera-t-il avec un regroupement au sein des DISCOFI ?

La crise financière et économique actuelle conforte le caractère essentiel des missions exercées dans les ministères économique et financier. Ils sont en première ligne pour le redressement des comptes publics et pour assurer une répartition équitable des richesses produites.

Cela suppose une réorientation des finalités des missions. Dans une stratégie de rupture et de changement avec les politiques précédemment initiées, le Gouvernement se doit :

- de réhabiliter les missions de contrôle et de conseil,
- de consolider la statistique publique indépendante au service de l'ensemble des acteurs économiques,
- de mettre un terme à l'affaiblissement de la capacité d'intervention de la puissance publique dans les territoires.

Il y a urgence à :

- Donner les moyens aux services d'assumer la globalité de leurs missions dans les domaines de la lutte contre les fraudes fiscales, économiques, écologiques, douanières et industrielles, du recouvrement de l'impôt, de la réglementation, la régulation et le contrôle des acteurs financiers, du développement de la protection des consommateurs.
- Permettre à l'ensemble des administrations de contrôle de Bercy de disposer des moyens humains, matériels, juridiques, nécessaires pour assurer et imposer le respect de la Loi aux citoyens comme aux entreprises.
- A renforcer les coopérations européennes et internationales, entre les États et leurs administrations, pour mettre fin à la criminalité financière et à toutes les formes de fraudes. Autant de mesures qui exigent aussi que soient mis fin au secret bancaire ou encore aux paradis fiscaux.
- A assurer à l'ensemble des agents des Finances, au moyen notamment du renforcement de leurs droits statutaires, de leurs garanties collectives et individuelles, l'effectivité de la mise en œuvre de leurs missions en toute indépendance et en faisant respecter le principe d'égalité de Toutes et Tous devant la loi.

Cette campagne IR va donc s'ouvrir dans un climat tendu, les deux courriers mis en ligne par le DG sur Ulysse en attestent. Il vous a d'ailleurs été demandé, par le DG, de souligner dans votre conférence de presse locale le professionnalisme et l'impartialité des agents de la DGFIP. Il vous a été également demandé de nommer dans notre direction, comme dans toutes les directions départementales un référent « protection juridique des agents » ainsi qu'un suppléant : lettre de mission, dispositif d'alerte pour les agents victimes, suivi de l'agent, suivi judiciaire des affaires...

Cela va dans le bon sens, encore faudra-il que les paroles soient suivies d'actes si de tels incidents venaient à se produire dans notre département, ce que nous ne souhaitons évidemment pas. Bien entendu la CGT FP apportera son soutien plein et entier aux agents victimes de tels agissements. Pour autant, et vous le savez bien, les conditions dans lesquelles vont travailler les agents qui sont au cœur de cette campagne continuent à se détériorer ; suppressions d'emplois dans les SIP et les trésoreries mixtes actées par vous même dont les dernières en date impacteront les services au 1er septembre prochain, diminution des crédits budgétaires et donc des dépenses de fonctionnement, augmentation des charges de travail par agent et par conséquent des cadences de travail. La CGT finances publiques sera amenée au cours des débats à faire certaines remarques sur le compte rendu de campagne IR de l'année 2012.

Concernant l'aspect budgétaire, la CGT FP s'est déjà largement exprimée sur ces sujets au cours des précédents CT sur le budget puisque nous subissons déjà depuis plusieurs années des baisses constantes dans nos budgets de fonctionnement.

L'année 2013 et les années 2014 et 2015 vont accentuer cette diminution. Comment pouvez-vous aujourd'hui continuer à nier le fait que cette situation est intolérable et qu'elle nuit à l'accomplissement de nos missions ? Dépenses d'affranchissement ; remboursements de frais de déplacement ; non remplacement de matériels, la liste est interminable. Vous nous présentez, pour la forme, un budget prévisionnel à l'équilibre en faisant des coupes à la hache dans les dépenses. D'ailleurs vous revendiquez que l'objectif principal de votre gestion budgétaire 2013 reste la maîtrise des dépenses et la recherche d'économies ! La CGT FP n'a pas cette conception des services publics. Elle travaille donc à redéfinir le périmètre des missions et leurs réalisations dévolues à notre direction générale afin d'en tirer toutes les conséquences en terme de moyens humains et matériels.

Les élus de la CGT FP 27